Comment construire une Europe de la santé : séance plénière du CESE

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 12/04/2022

Saisine liée : COMMENT CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ ?
Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Réflexion sur les compétences de l'Union européenne en matière de santé

74 % des Européens et Européennes souhaitent davantage de compétences de l'UE pour faire face aux crises sanitaires et pandémies à venir (Eurobaromètre, juin 2021).

La pandémie de Covid et aujourd'hui la guerre en Ukraine ont (re)mis en exergue un besoin d'une Europe de la Santé.

Quelle gouvernance et cadre pour l'Europe de la Santé ?

Les crises actuelles constituent-elles un moment opportun pour remettre la santé au coeur des priorités européennes et aller plus loin vers une démocratie sanitaire européenne ? : plus d'anticipation, d'harmonisation, de coordination, de coopération, d'intégration des systèmes, plus de recherche et de prévention…

Les leviers sont nombreux à actionner, est-ce pour autant le prochain projet qui relancera la construction européenne ? L'Union doit poser clairement un cadre politique comme pré-requis à la mise en œuvre opérationnelle de sa politique de santé.

Partant des leçons à tirer de la gestion de la pandémie de Covid-19 et s'inscrivant dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne en cours, le projet d'avis du CESE formule des préconisations pour poser les bases d'une Europe de la Santé efficace, à même de répondre à ces défis et aux attentes des citoyens.

Catherine Pajarès Y Sanchez (Groupe CFDT) et Benoît Miribel (Groupe Associations) présentent au nom de la Commission Affaires européennes et internationales les 17 préconisations du projet d'avis soumises au vote de l'assemblée plénière.

© - copyright CESE - Mai 2024